

EMASFALT PROTECT (C40B3)

ÉMULSIONS ■ AUTRES COUCHES AUXILIAIRES ■ PROTECTION

DÉFINITION :

Émulsion cationique de bitume à rupture rapide pour couches de protection et scellage de surface, indiquée dans les recommandations pour la rédaction des cahiers des prescriptions techniques spécifiques de surfaces et revêtements bitumineux pour routes à faible trafic (ATC). Conforme aux spécifications figurant dans la norme UNE EN 13808:2013 pour une émulsion de type C40B3.

SPÉCIFICATIONS :

Caractéristiques	Unité	Norme	Min.	Max.
Émulsion originale				
Polarité des particules	-	UNE EN 1430	Positive	
Indice de rupture	-	UNE EN 13075-1	70	155
Viscosité par écoulement (2 mm; 40 °C) (*)	s	UNE EN 12846		20
Teneur en liant (par teneur en eau)	%	UNE EN 1428	38	42
Teneur en fluxant (par distillation)	%	UNE EN 1431	-	3
Résidu sur tamis (0,5 mm)	%	UNE EN 1429	-	0,10
Adhésivité	%	UNE EN 13614	90	-
Propriétés du liant après distillation (UNE EN 1431)				
Pénétration (25 °C ; 100 g ; 5 s)	0,1mm.	UNE EN 1426	-	100
Point de ramollissement	°C	UNE EN 1427	43	-
Propriétés du liant après évaporation (UNE EN 13074-1)				
Pénétration (25 °C ; 100 g ; 5 s)	0,1mm.	UNE EN 1426	-	150
Point de ramollissement	°C	UNE EN 1427	43	-
Propriétés du liant après stabilisation (UNE EN 13074-2)				
Pénétration (25 °C ; 100 g ; 5 s)	0,1mm.	UNE EN 1426	-	100
Point de ramollissement	°C	UNE EN 1427	43	-

(*) Temps d'écoulement admis pour 2 mm à 40 °C : de 15 à 70 s.



Votre univers, plus performant.

APPLICATIONS :

- Couches de protection et scellage des surfaces, afin de les imperméabiliser et/ou protéger.

TEMPÉRATURES D'UTILISATION DONNÉES À TITRE INDICATIF :

- Température d'application (°C) : 20–60. Dans cette plage, le réchauffement de l'émulsion n'est pas requis pour son application, mais si tel est le cas, il conviendra de veiller à ne pas dépasser la limite de 60 °C. Pour cela, il est recommandé de chauffer à l'aide de moyens garantissant un contrôle correct de la température et une homogénéité de celle-ci dans toute l'émulsion, en évitant des surchauffes ponctuelles qui pourraient la détériorer.

DOTATIONS À TITRE INDICATIF :

- Environ 400-800 g d'émulsion/m² selon l'état du support. La dotation en liant résiduel sera comprise entre 150 et 300 g/m².

RECOMMANDATIONS :

- Nettoyage et préparation du support.
- Utilisation de machines adéquates pour un bon dosage.
- L'équipement d'application devra disposer d'une rampe d'arrosage capable d'offrir une uniformité transversale suffisante. Éviter l'arrosage avec une lance.
- Il est complété par l'application d'un granulat pour recouvrement de 4 mm maximum en quantité nécessaire, afin de couvrir la totalité de la surface arrosée (4-7 l/m²).
- La couche de protection sera appliquée immédiatement après le compactage de la couche inférieure et en aucun cas un délai supérieur à trois heures (3 h) après la finalisation, maintenant jusque lors la surface humide.

Révision n° : 0

Approuvé : 01/03/2019

Prochaine révision : 01/03/2022



ER-0129/1994



Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web www.cepsa.com

Remarque : Les recommandations reprises dans cette fiche technique doivent être uniquement considérées à titre indicatif et pour des cas généraux, Cepsa déclinant toute responsabilité en cas d'usage indu. Pour les cas particuliers, veuillez contacter le département technique de Cepsa.



Votre univers, plus performant.